

# APPEL A PROJET



## Nature & Vitrail

La Maison du Vitrail d'Armançe de la Mairie d'Ervy-le-Châtel prépare une exposition qui se déroulera du 15 juillet au 15 décembre 2017. Cette exposition permettra de présenter les vitraux de créateurs. Chaque créateur pourra présenter de 1 ou plusieurs pièces s'inscrivant dans la thématique choisie.

### Choix du thème

Cette exposition se déroulera en 2 volets répartis sur 2 ans. Pour l'exposition 2017, la thématique regroupée sous le titre « Nature & Vitrail » est la représentation de la faune et de la flore dans des vitraux dédiés à un usage domestique.

Les pièces choisies seront exposées du 15 juillet au 15 décembre 2017. Après cette date, elles seront restituées au créateur. En cas de demande d'informations (prix de vente, modalités de vente, ...) de la part de visiteurs, ceux-ci seront redirigés directement vers le contact, fourni à cet effet, par le créateur du vitrail.

L'originalité de l'esthétique et les techniques utilisées sont des facteurs de choix importants.

### Dépôt de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être adressés **avant 13 avril 2017 minuit** par mail à [maisonduvitrail-ervy-le-chatel@orange.fr](mailto:maisonduvitrail-ervy-le-chatel@orange.fr).

Un accusé réception vous sera adressé dès réception. Le dossier doit comporter :

- Un **CV** du créateur (nom, prénom, date de naissance, nom d'entreprise, adresse, téléphone, mail, site internet, parcours de formation et artistique, ...)
- Un **portrait** du créateur ou photographie de l'équipe (pour la communication) au format jpeg
- Un **texte de présentation** des pièces proposées (inspirations, techniques, ...)
- **Photographies** des pièces proposées en haute définition
- Pour les mises en vente, la présentation d'une attestation d'existence en tant que professionnel est obligatoire

### Sélection

Un jury composé de représentants de la Commune d'Ervy-le-Châtel, de professionnels du métier (peintre sur verre, maître verrier) et de *La Maison du Vitrail d'Armançe* se réunira dans le courant du mois de mai 2017 pour sélectionner les créateurs parmi les dossiers reçus. Il pourra également s'autoriser à « inviter » des créateurs n'ayant pas déposé leur candidature. Les créateurs seront informés **au plus tard le 14 mai 2017** de la réception ou non de leur candidature.

### Conditions techniques de l'exposition

Les créateurs qui seront sélectionnés pour participer acceptent les termes de participation suivants :

- Prendre à leur **charge le transport aller et retour** de leurs pièces exposées qui devront parvenir à la *Maison du Vitrail d'Armançe* 15 jours avant le début de l'exposition « *Nature & Vitrail* »
- Fournir **au moins un mois avant** le début de l'exposition la liste détaillée des pièces présentées (titres, compositions, année de réalisation) ainsi que des photographies (300dpi) qui pourront être exploitées par *La Maison du Vitrail d'Armançe* pour la communication autour de l'exposition, un texte de présentation des pièces et des techniques utilisées
- Proposer un support de présentation pour leurs créations

*La Maison du Vitrail d'Armançe* prend à sa charge :

- Les **frais de fonctionnement** des locaux d'exposition. Les locaux sont placés sous alarme et sont en permanence surveillés pendant les heures d'ouvertures.
- La réalisation et la diffusion des divers **outils de promotion** (affiches, flyers, dossier de presse, ...)

### Précisions

Les œuvres resteront la propriété de l'artiste ainsi que sous sa responsabilité.

